



Royale Fédération
Colombophile Belge

Koninklijke Belgische
Duivenliefhebbersbond

CAGN/nv

Dossier behandeld door
traité par

Halle, le 18 janvier 2018.

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

CONVOCATION A LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2018

Le Conseil d'Administration et de Gestion National porte à votre connaissance que la première **Assemblée Générale Statutaire**, prescrite par l'article 23 des Statuts, aura lieu le **mercredi 28.02.2018 à 13h30**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Nationale Statutaire du 25.10.2017 (vous envoyé le 20.11.2017)
2. Examen de plaintes éventuelles sur le déroulement des élections au sein des EP/EPR
3. Nomination des membres d'honneur et émérites
4. Approbation des comptes 2016-2017
5. Vote du budget 2017-2018
6. Propositions d'exclusion
7. Demandes de levées d'exclusion et de réhabilitation
8. Approbation des décisions prises lors des Assemblées Générales au sein des EP/EPR
9. Examen des rapports :
 - a. du Conseil d'Administration et de Gestion National
 - b. financier
 - c. des censeurs
10. Organisation de la future saison sportive et fixation des critères des championnats nationaux

Pour le Conseil d'Administration et de Gestion National,
LE PRESIDENT NATIONAL,

Stefaan VAN BOCKSTAELE.



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid.
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique.
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001.

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 II Halle

Tel: 02 537 62 11 •• Fax: 02 538 57 21

KBC BE79 4338 2420 0133
www.kbdb.be - nationaal@kbdb.be

BIC KREDBEBB
www.rfcb.be - nationale@rfcb.be